

# SCOT de l'Avant Pays Savoyard

## MAITRISER LES EQUILIBRES



CDCEA Isère - 16 décembre 2013





# Un SCOT bi-départemental

49 communes

dont 3 communes iséroises

dont 7 communes  
du Parc Naturel Régional  
Chartreuse

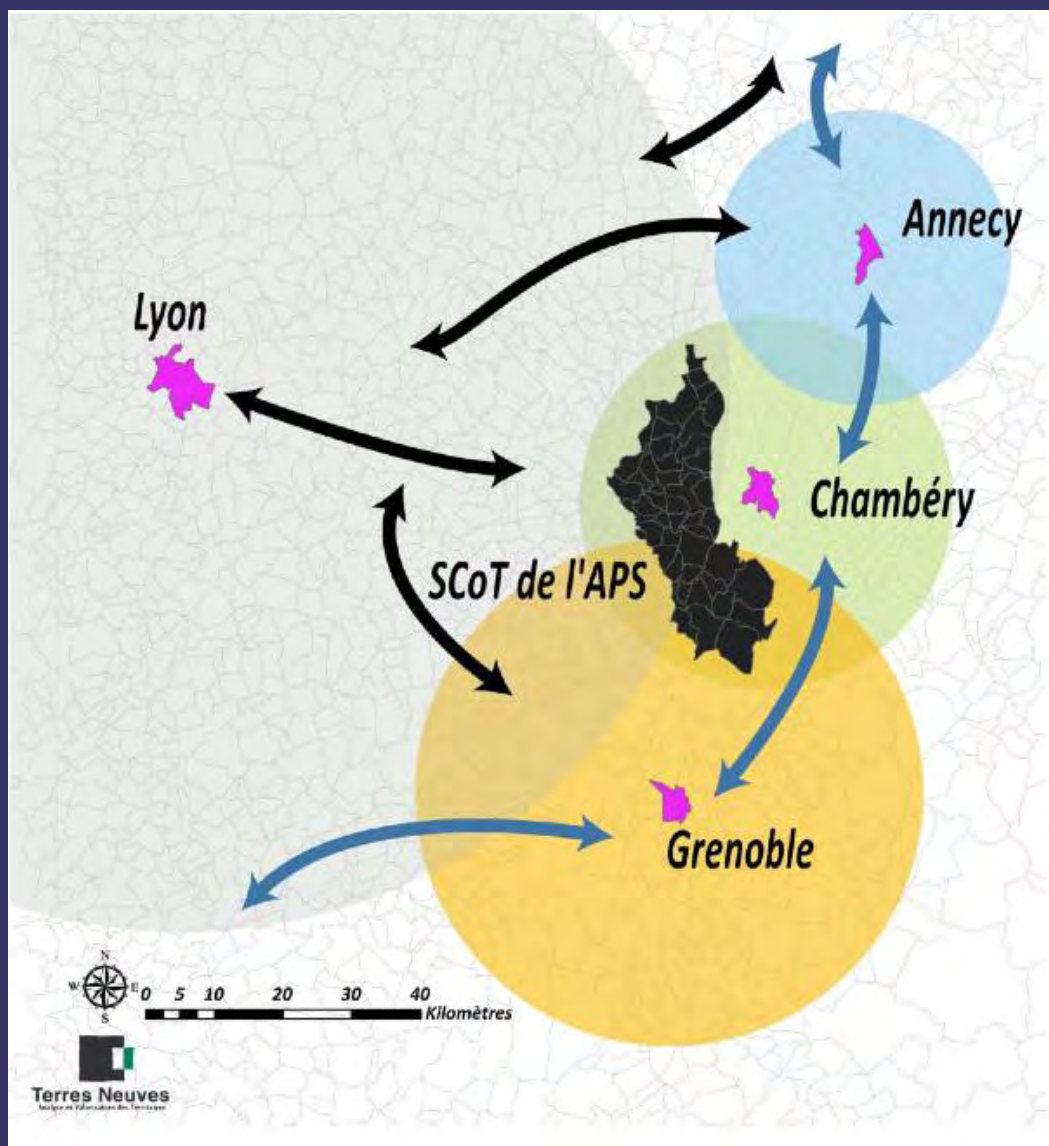
6 intercommunalités et  
3 communes isolées

31 500 habitants

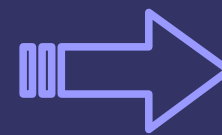
550 km<sup>2</sup>



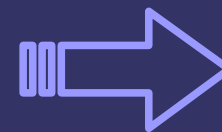
# Un territoire carrefour



- ❖ La proximité des agglomérations alpines
- ❖ Le prix du foncier attractif
- ❖ Un environnement et un cadre de vie de qualité
- ❖ Une dynamique démographique forte



Vers un déséquilibre fonctionnel du territoire



Vers une déstructuration des paysages

# 5 enjeux pour le territoire



→ Construire une organisation territoriale plus efficace

→ Organiser le développement de l'habitat

→ Organiser l'espace aujourd'hui pour permettre une offre de transports en commun demain

→ Préserver l'agriculture, les paysages et l'environnement

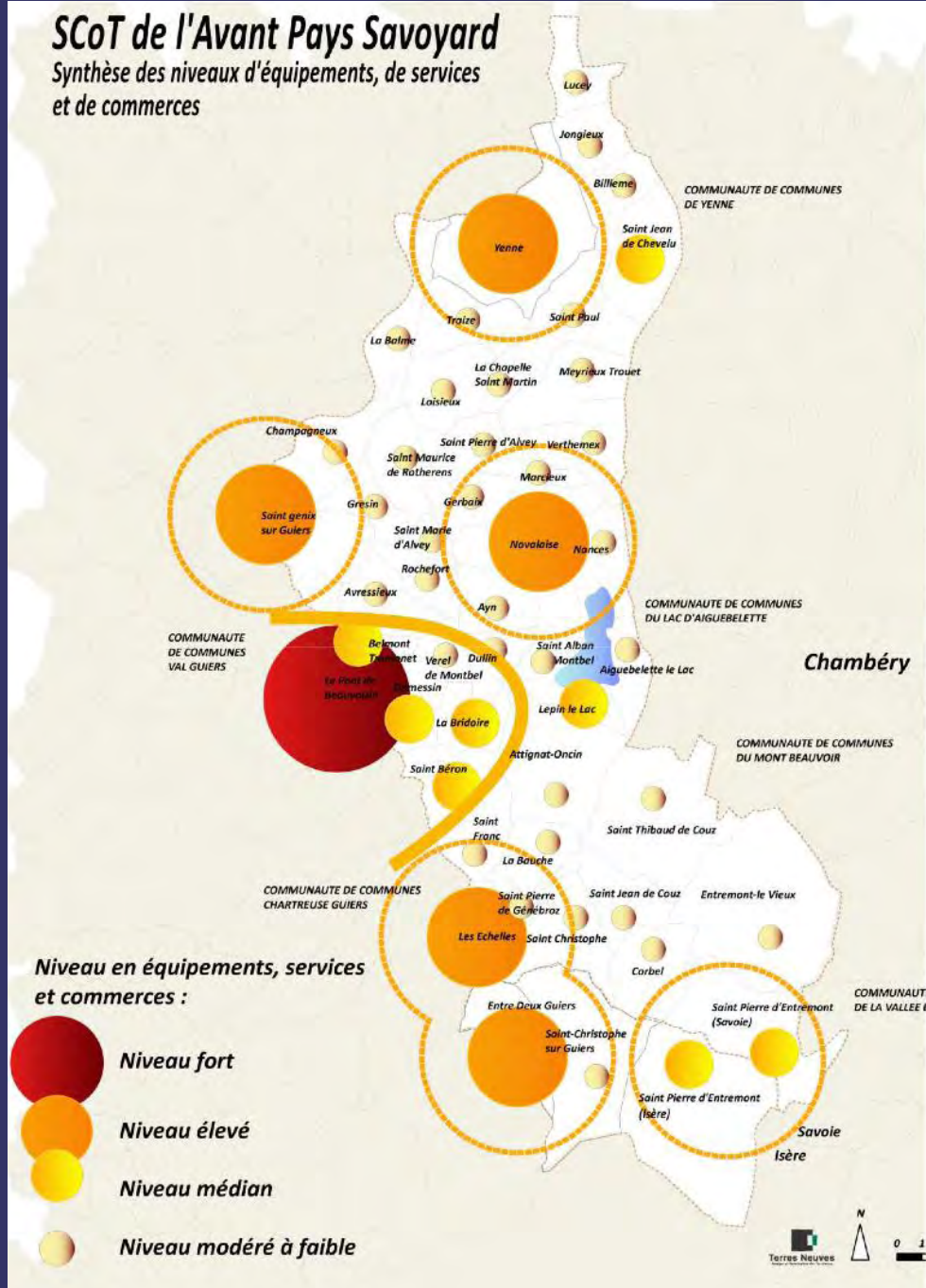
→ Affirmer la vocation économique du territoire



# Un territoire multipolarisé

## SCoT de l'Avant Pays Savoyard

Synthèse des niveaux d'équipements, de services et de commerces



## Les objectifs :

+ 10 000 habitants  
soit une croissance de **+1,3% / an**  
= 6 400 logements

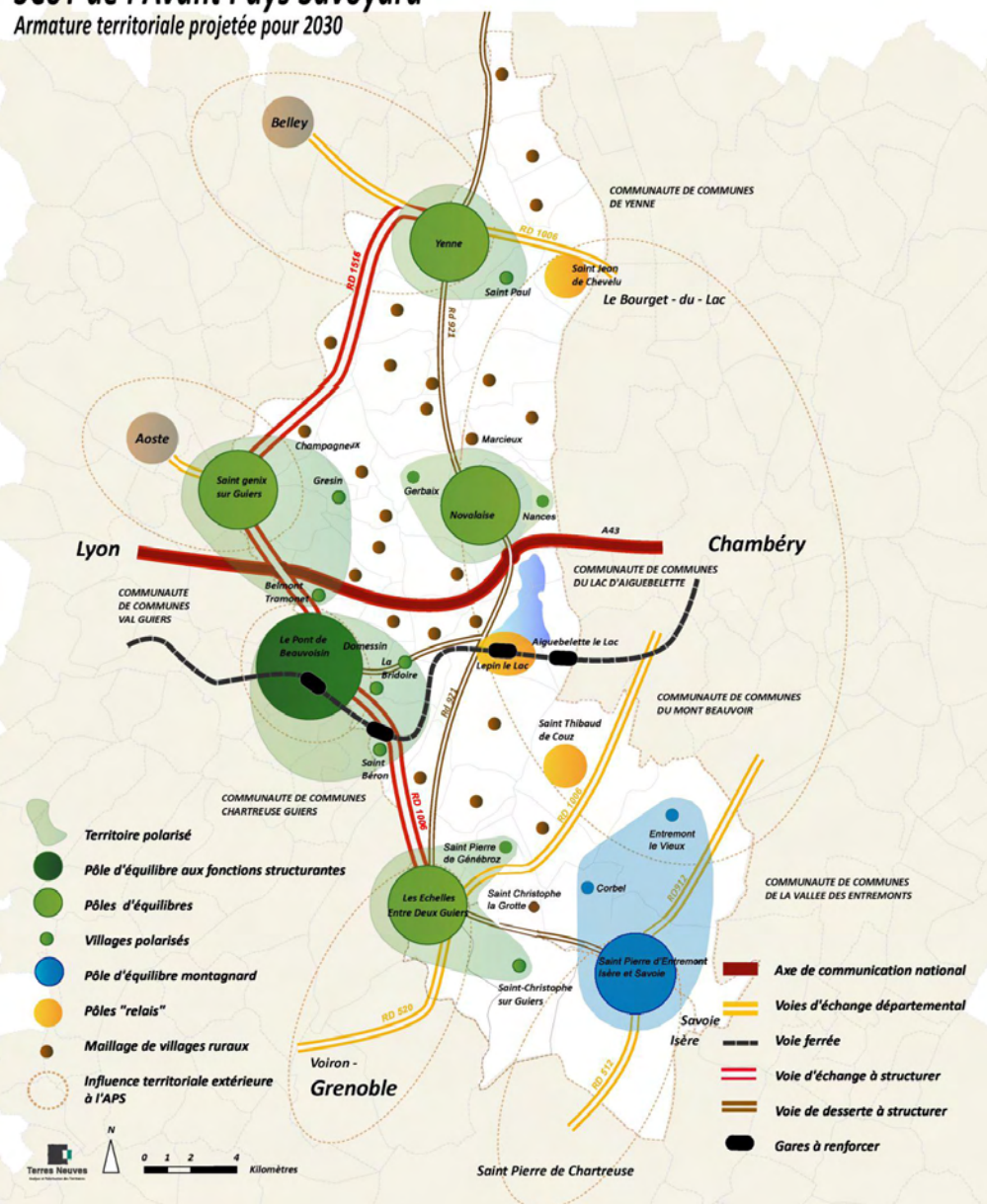
Pour **70%** dans les polarités  
et **30%** dans les villages en 2034

Une consommation foncière liée à  
l'habitat **divisée par 2**

Une **densité d'habitat** compatible  
avec l'identité rurale

# Définir une armature territoriale

## SCoT de l'Avant Pays Savoyard Armature territoriale projetée pour 2030



Des polarités fonctionnelles du territoire :

**Le maillage de village ruraux**  
26 communes

**Les pôles relais**  
3 communes

**Le pôle d'équilibre montagnard**  
4 communes

fonctions  
de proximité

**Les pôles d'équilibres\***  
4 pôles pour 12 communes

fonctions  
intermédiaires

**Le Pôle d'équilibre aux  
Fonctions structurantes**  
1 ville centre et 3 communes

fonctions  
structurantes

\* Un pôle d'équilibre comprend le bourg  
et tout ou partie des communes de proximité

# Organiser le développement de l'habitat

## Fixer prioritairement les nouveaux logements sur les pôles

→ objectif de répartition de la population à 20 ans

- **70%** sur les pôles

29 000 habitants et la création de 4740 logements

- **30%** sur les maillage villageois et les pôles relais

12 500 habitants et la création de 1660 logements

## Prendre en compte la diversité des bassins de vie

→ croissance moyenne annuelle 1,3% = **6400 logements**

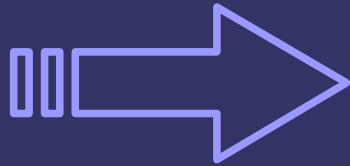
- maillage des villages **1%**

- pôles relais et villages polarisés **1,4%**

- pôles d'équilibre **1,6%**

# Organiser le développement de l'habitat

Artificialisation tendancielle : 9 logements / hectare  
= 711 hectares pour 20 ans



Surfaces urbanisées actuellement :  
1 176 hectares

## OBJECTIF

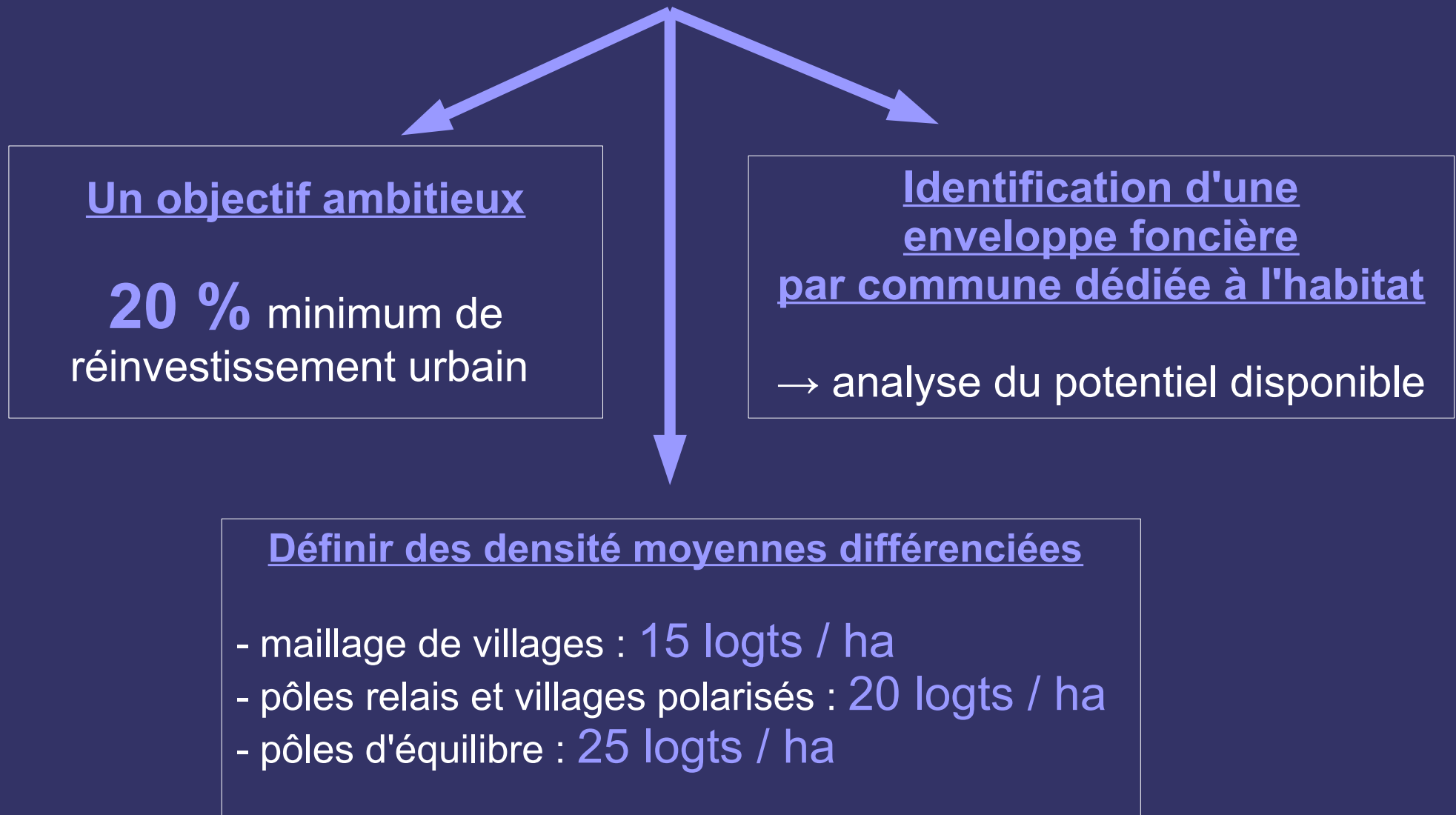
Réduire la consommation foncière  
liée à l'habitat de - **50%**

= 325 hectares



# Organiser le développement de l'habitat

Réduire le rythme de consommation foncière de **50%**



# Organiser le développement de l'habitat

## Mise en place d'un outil de suivi des objectifs du SCOT

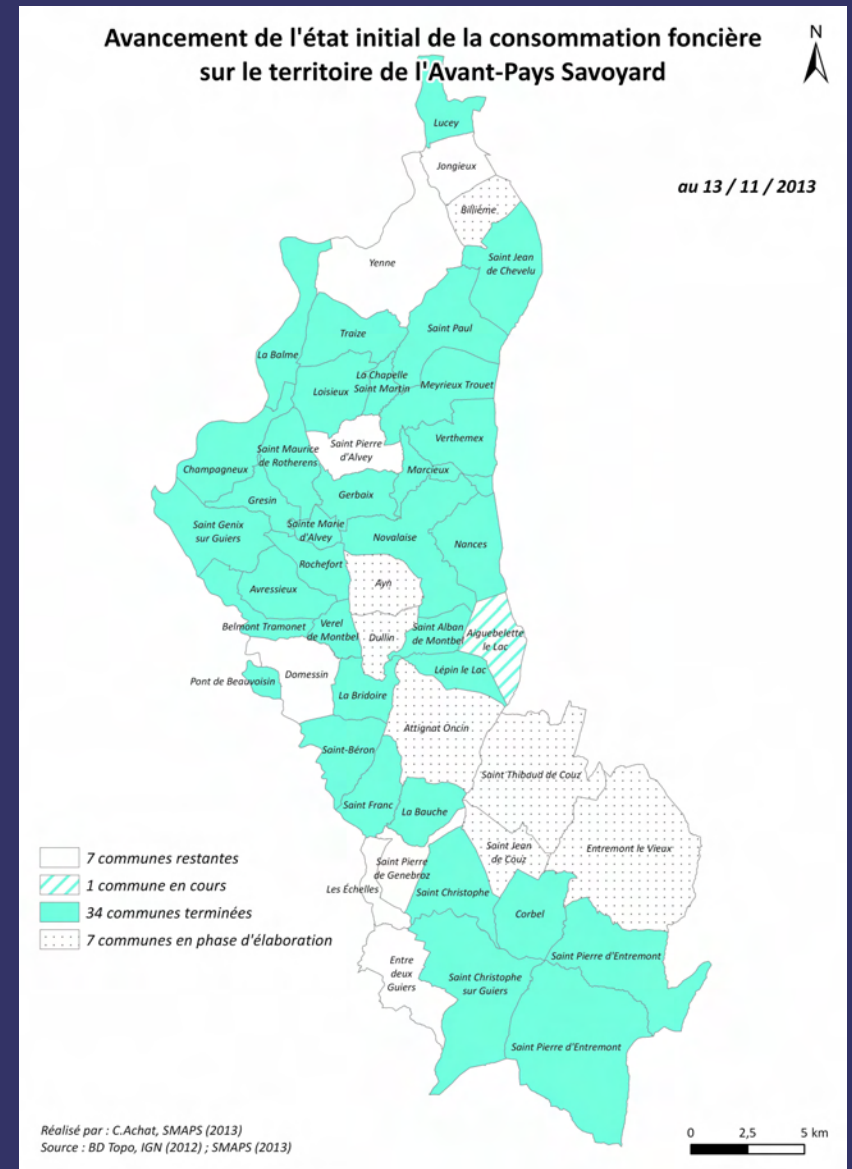
→ Réflexion sur l'évaluation dès la rédaction des objectifs

→ Analyse de l'état initial de la consommation foncière

- Sensibiliser les élus à leurs disponibilités foncières actuelles
- Anticiper la mise en compatibilité des PLU

→ Création d'une base de données SIG, à l'échelle parcellaire

- Mise à jour annuelle avec les permis de construire
- Gestion en continu du foncier communal





# Affirmer la vocation économique

## Vers une stratégie de développement économique

→ d'un recensement  
à un scénario d'évolution

Objectif : Favoriser la création d'emplois  
sur le territoire

## Création d'une armature économique

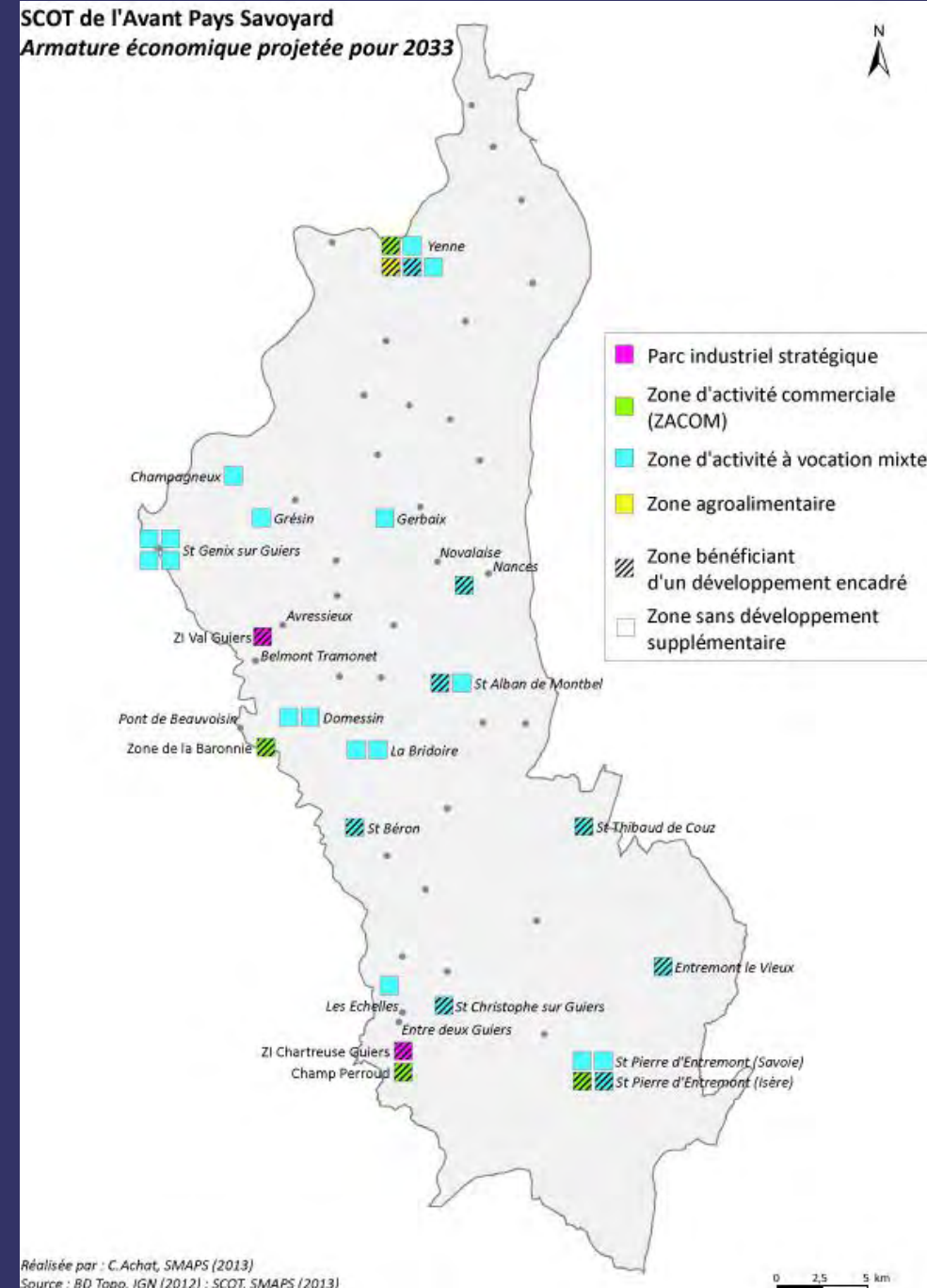
2 pôles industriels stratégiques

8 zones d'activités à vocation mixte

16 zones en réinvestissement

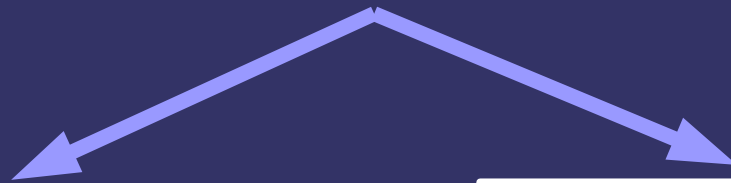
1 zone à vocation agroalimentaire

4 zones d'activités commerciales



# Affirmer la vocation économique

## Hiérarchiser et prioriser le développement économique



### Extensions limitées sur

- 2 parcs industriels stratégiques :  
Val Guiers (Belmont-Tramonet)  
Chartreuse Guiers (Entre Deux Guiers)
- 8 zones d'activités à vocation mixte d'enjeu local, situées dans les pôles

### Réduire la consommation du foncier économique

- Pas de création de nouvelle zone d'activité
- 16 zones d'activités en réinvestissement et densification uniquement
- Limiter les implantations d'entreprises isolées



# Affirmer la vocation économique

## Différencier et localiser le foncier économique

- disponible dans les zones existantes
- inscrit dans les documents d'urbanisme
- en extension

2 parcs industriels	41 hectares
8 zones à vocation mixte	30 hectares
1 zone agroalimentaire	3,5 hectares
16 zones en réinvestissement	17 hectares
4 ZACOM	12,5 hectares
<b>TOTAL</b>	<b>104 hectares</b>

- dont - 26 ha disponibles
- 33 ha inscrits
- 45 ha en extension





# Préserver les murs porteurs

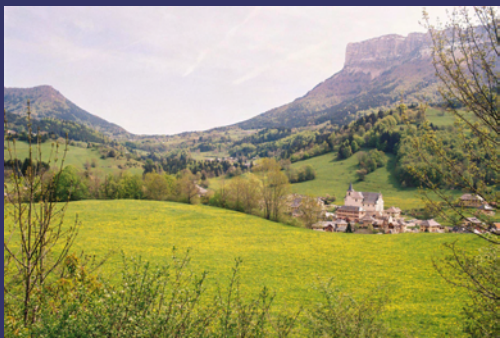
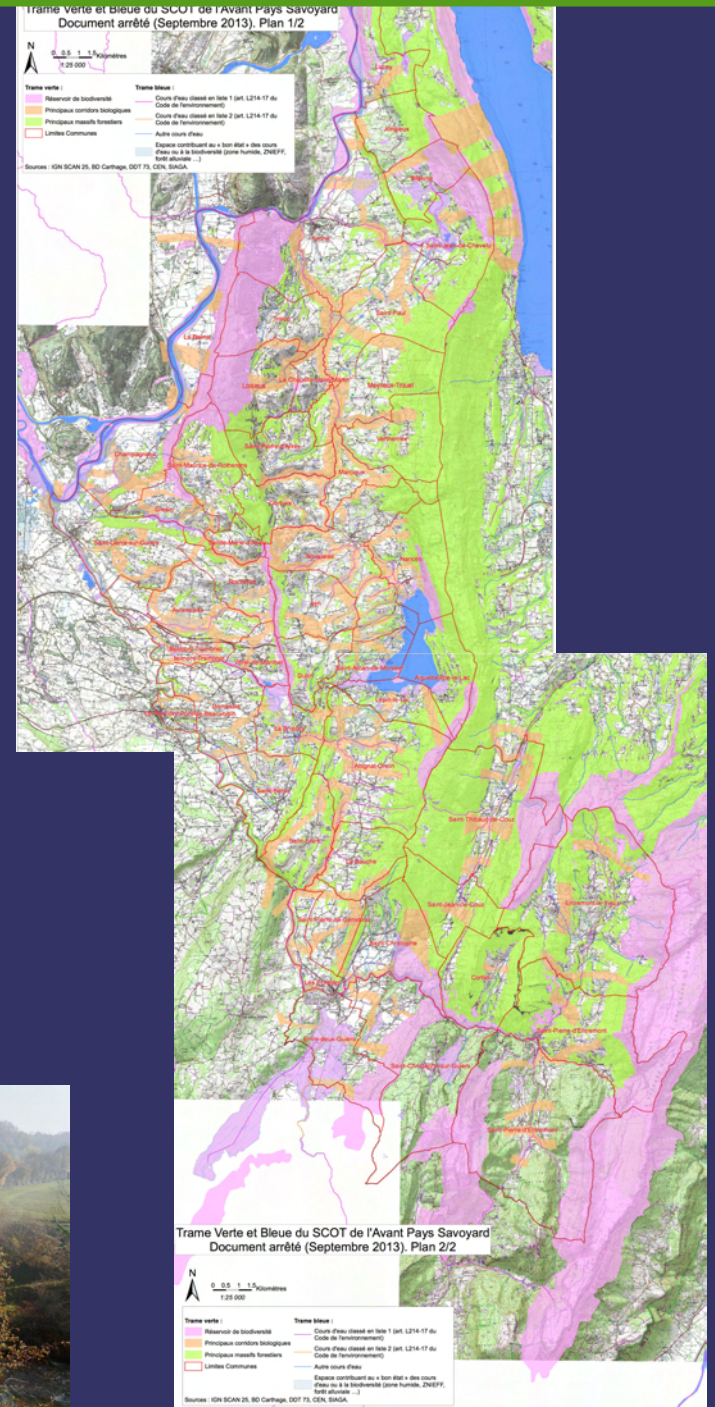
## Garantir la structuration environnementale et paysagère du territoire

→ Intégration de la Trame Verte et Bleue (TVB) en annexe au 1/25 000ème

- Protéger les réservoirs de biodiversité

➡ Zonage garantissant l'inconstructibilité

- Pérenniser les corridors écologiques





# Préserver les murs porteurs

## Une filière agricole structurante et dynamique

- ❖ 600 emplois directs et 300 emplois induits
- ❖ SAU 20 000 ha, soit 40% du territoire
- ❖ 450 exploitations dont :
  - 140 exploitations pour la production laitière, représentant 20% du lait de la Savoie
  - 80 exploitations pour races à viande
  - 45 exploitations polyculture-élevage
  - 40 exploitations viticulture, soit 300ha en AOC

## La préservation du foncier agricole est une priorité

- Ouverture à l'urbanisation d'un secteur agricole = étude d'impact
- Mise en place d'outils de compensation du potentiel agricole



## Préserver la fonction économique du foncier agricole

- Définition des espaces stratégiques, protégés par une inconstructibilité
  - Elaboration d'un diagnostic agricole (PLU)
  - Préservation des continuités fonctionnelles

- Communauté de communes :
- de Yenne
  - du Lac d'Aiguebelette
  - Val Guiers
  - du Mont Beauvoir
  - des Entremonts en Chartreuse
  - Chartreuse Guiers
- Schéma de Cohérence Territoriale
- Parc Naturel Régional de Chartreuse
- Limite départementale



# Un SCOT, Des territoires